



# VILLE DE VENDIN-LE-VIEIL

## EXTRAIT du REGISTRE aux ARRETES du MAIRE

Le 04 juin 2020

**Arrêté portant réouverture des écoles maternelles et  
élémentaires publiques à compter du lundi 08 juin 2020  
pour la Commune de VENDIN-LE-VIEIL.**

**N° 2020/156**

Nous, Ludovic GAMBIEZ, Maire de la Ville de VENDIN-LE-VIEIL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2212-1, L. 2212-2 et suivants,

Considérant l'enjeu de santé publique qui résulte de la crise sanitaire provoquée par la pandémie de Covid-19,

Considérant que les règles de distanciation sociale ainsi que les gestes barrières, qui constituent les mesures les plus efficaces pour limiter la propagation du virus, sont impossibles à faire respecter aux enfants sans mise en œuvre de moyens exceptionnels,

Considérant, la nécessité de rouvrir les établissements scolaires à compter du 8 juin selon les critères déterminés par les équipes éducatives,

Considérant, enfin, qu'il appartient au Maire de prendre toute mesure visant à assurer la sécurité et l'ordre public sur le territoire de sa commune,

### ARRETONS

**ARTICLE 1 :** Les établissements scolaires de la Commune de VENDIN-LE-VIEIL seront réouverts à compter du lundi 08 juin 2020 et accueilleront les enfants selon les critères déterminés par les équipes éducatives.

**ARTICLE 2 :** Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et consultable en ligne sur le site de la commune de VENDIN-LE-VIEIL.

**ARTICLE 3 :** Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

**ARTICLE 4 :** Madame KUCHCINSKI, Directrice Générale des Services de la Mairie de VENDIN-LE-VIEIL, Monsieur SLONCZEWSKI, Inspecteur de l'Education Nationale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Sous-Préfet de LENS et Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais.



LE MAIRE,

Ludovic GAMBIEZ